

## DEMANDE DE TARIFICATION ASSURANCE GOLF

### NOM OU RAISON SOCIALE (Adresse du risque si différent)

Nom, prénom : \_\_\_\_\_  
 Raison sociale : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal et ville : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : Professionnel : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_  
 e-mail : \_\_\_\_\_

### DECLARATION DU DEMANDEUR :

#### QUALITE JURIDIQUE VIS-A-VIS DES LOCAUX :

Locataire total    Locataire partiel    Propriétaire    Copropriétaire    Nu-propiétaire    Usufruitier  
 Propriétaire occupant partiel    Gérant libre    Autre : \_\_\_\_\_

#### CARACTERISTIQUES DU GOLF :

Date de création : \_\_\_\_\_ Chiffre d'affaires HT (dernier exercice) : \_\_\_\_\_ €      Nombre de trous : \_\_\_\_  
 Hébergement possible des clients (hors présence d'un hôtel) :  Oui, nombre de chambres : \_\_\_\_\_  Non  
 Présence d'un hôtel de tourisme :  Oui  Non  
 Nombre de membres inscrits lors du dernier exercice : \_\_\_\_\_ membres  
 Pro-shop directement exploité par le golf :  Oui  Non  
 Restaurant directement exploité par le golf :  Oui  Non  
 Présence d'une piscine :  Oui  Non      Si oui nombre : \_\_\_\_\_

#### CARACTERISTIQUES DES BATIMENTS :

Superficie développée (1) des locaux professionnels : \_\_\_\_\_ m2

(1) Superficie développée : Elle est déterminée en additionnant, en tenant compte de l'épaisseur des murs extérieurs, la superficie de tous les niveaux des locaux à usage professionnel (y compris dépendances, garages, hangars, abris, caves, greniers, sous-sols, combles, utilisés ou non) et celle des constructions ou structures modulaires rigides. Les préaux et auvents sont comptés pour 50 % de leur superficie au sol. Sont assimilés aux locaux à usage professionnel : les logements de fonction et leurs dépendances, les locaux à usage privé, dès lors qu'ils n'excèdent pas 50 m2 et ne constituent pas une résidence principale ou secondaire, ainsi que les locaux dont vous êtes propriétaire et que vous donnez en location, dont la superficie est au maximum de 300 m2. Les abris de piscine et locaux techniques de piscine ne sont pas à prendre en compte.

Présence d'un château ou manoir non classé ni inscrit « Monument historique » en tout ou partie :  Oui  Non  
 Les bâtiments sont-ils classés ou inscrits en tout ou partie au titre des « Monuments historiques » :  Oui  Non  
 Si « oui », vous choisissez une indemnisation des bâtiments à concurrence de (par m2 endommagé) :  
 1 600 €/m2    2 400 €/m2    3 200 €/m2

Les locaux professionnels sont-ils désaffectés ?  Oui  Non  
 Les locaux professionnels sont-ils inoccupés plus de 45 jours consécutifs ?  Oui  Non

#### PREVENTION INCENDIE DES LOCAUX : PLUSIEURS REPONSES SONT POSSIBLES

Extincteurs mobiles vérifiés (Club House, ateliers et garages)      **obligatoire**  
 Electricité contrôlée (Club House, ateliers et garages)      **obligatoire**  
 Installation de robinets d'incendie armés (RIA)  
 Contrôle par thermographie infrarouge (TIR)  
 Détection automatique d'incendie (DAI)  
 Prévention Incendie dans les restaurants  
 Extinction automatique d'incendie dans les cuisines (zones de cuisson)  
 Paratonnerre et système parafoudre  
 Autre moyen (préciser) : \_\_\_\_\_

#### PROTECTIONS CONTRE LE VOL :

• Tous locaux sauf ceux ci-dessous : portes d'accès avec au minimum un point de condamnation.  Oui  Non  
 • Club House et bâtiment abritant le pro-shop (si ce n'est pas le Club House) :  
 Portes d'accès avec au minimum 2 points de condamnation  Oui  Non  
 Et en plus : système de détection d'intrusion relié à une société de télésurveillance de type P2 ou P3  Oui  Non  
 Si une réponse est « non », précisions : \_\_\_\_\_

**GARANTIES**

Capital mobilier au titre du « contenu » à assurer : \_\_\_\_\_ €  
 Il s'agit du mobilier, matériel d'entretien, matériel de jardinage, stock, matériel de cuisson, matériel informatique, etc.)

**GARANTIES OPTIONNELLES :**

- Extension « Installations extérieures »
- Perte des droits d'entrée « green fees » (après détérioration des parcours)
- Annulation de compétitions (sur le site)
- Accidents corporels des clients
- Protection Juridique : avec option litiges fiscaux :  Oui  Non

**SITUATIONS PARTICULIERES :**

- Renonciation à recours contre le propriétaire et ses assureurs
- Assurance pour le compte du propriétaire
- Présence de salarié(s) sapeur-pompier volontaire

**Antécédents au cours des 36 derniers mois ou des 10 dernières années (inondations)**

• Avez-vous fait l'objet d'une résiliation à l'initiative d'un précédent assureur ?  Oui  Non  
 Si « oui », motif exact :  non-paiement de la cotisation  pour sinistre(s)  autre motif : \_\_\_\_\_

**SINISTRALITE AU COURS DES 36 DERNIERS MOIS :**

Nombre total de sinistres subis ou causés (responsabilité civile) sur cette période : \_\_\_\_\_

- dont sinistres d'incendie/explosion : \_\_\_\_\_
- dont sinistres « Détériorations des parcours » : \_\_\_\_\_
- dont sinistres de dégâts des eaux : \_\_\_\_\_
- dont sinistres de bris de glaces : \_\_\_\_\_
- dont sinistres de vol et vandalisme : \_\_\_\_\_
- dont sinistres catastrophes naturelles : \_\_\_\_\_
- dont réclamations de tiers dont les clients et vos préposés (responsabilité civile) : \_\_\_\_\_

Sinistralité « Inondations » (Catastrophes naturelles) au cours des 10 dernières années : \_\_\_\_\_

En cas de déclaration de sinistre(s), remplir le tableau ci-dessous :

Dates	Nature des sinistres (événements ou causes)	Montant en € de l'indemnité	Actions entreprises pour éviter le renouvellement de ces sinistres

Vous certifiez que les réponses aux questions et les déclarations qui précèdent sont à votre connaissance exactes.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
 Signature du Proposant Signature de l'assureur